

Le conseil municipal de la [commune d'Arcachon](http://www.ville-arcachon.fr) / T : 05.56.54.88.30 a décidé de constituer un dossier afin d'obtenir le classement d'Arcachon en zone touristique internationale. Ce label, décerné aux villes qui brillent sur le plan international est important en terme d'impact économique. En effet le classement en zone touristique international permet aux commerçants de ne pas être soumis au repos dominical par exemple. Jean-Lou Delhomme, président des commerçant d'Arcachon, est très favorable au projet. www.ville-arcachon.fr